Commission européenne

Eurydice – *L'essentiel de …*

Réduire l'abandon précoce de l'éducation et de la formation en Europe



Éducation et formation

Eurydice – *L'essentiel de ...*

Réduire l'abandon précoce de l'éducation et de la formation en Europe

La présente publication «Eurydice – *L'essentiel de ...*» fournit un résumé du rapport conjoint d'Eurydice et du Cedefop intitulé *Réduire l'abandon précoce de l'éducation et de la formation en Europe: stratégies, politiques et mesures*, qui se concentre sur l'enseignement scolaire général. Le rapport initial, publié en novembre 2014, a été préparé dans un contexte d'intérêt politique croissant, à la fois aux échelons national et européen. Il se fonde sur les principaux messages politiques énoncés dans le rapport final du groupe de travail thématique sur le décrochage scolaire, sous l'égide de la Commission européenne, intitulé *Reducing Early School Leaving: Key Messages and Policy Support [Réduire l'abandon scolaire précoce: messages clés et soutien stratégique]* (Commission européenne, 2013). La présente publication se concentre sur les aspects de l'enseignement général sur lesquels les décideurs politiques peuvent exercer l'influence la plus directe. De brèves études de cas fournissent des exemples de politiques globales et fondées sur les résultats de la recherche pour combattre l'abandon scolaire précoce et soutenir l'apprentissage des étudiants.

Auteurs de l'EACEA:
Sogol Noorani (coordinateur),
avec la contribution de Marie-Pascale Balcon, Olga Borodankova et Sylwia Czort

Mise en page et graphiques:
Patrice Brel

Contacts:
Wim Vansteenkiste,
Communication et publications
Tél. (+32) 2 299 50 58

ISBN 978-92-9201-934-1
doi:10.2797/594176

© Agence exécutive «Éducation, audiovisuel et culture», 2015.

Importance de la lutte contre l'APEF

La lutte contre l'APEF a des effets positifs pour l'individu et la société: perspectives d'emploi, amélioration de la santé et diminution des coûts publics et sociaux.

L'abandon précoce de l'éducation et de la formation (APEF) est une question importante dans de nombreux pays de l'UE et a suscité l'attention de nombreux chercheurs, décideurs politiques et éducateurs. Bien que la situation varie selon les pays et que les raisons profondes du décrochage scolaire diffèrent d'un étudiant à l'autre, les processus qui conduisent à ce décrochage présentent des éléments communs.

Les recherches montrent que l'abandon scolaire précoce entraîne des perspectives réduites sur le marché du travail et une probabilité accrue de chômage, de désavantages socio-économiques et de problèmes de santé, ainsi qu'une participation plus limitée aux activités politiques, sociales et culturelles. De plus, ces conséquences négatives exercent un impact sur les enfants des personnes qui ont abandonné prématurément leur scolarité, perpétuant ainsi le problème.

De nombreuses recherches indiquent par ailleurs qu'un niveau d'études plus élevé peut entraîner un ensemble de résultats positifs pour l'individu comme pour la société. Les jeunes qui restent plus longtemps scolarisés en retirent les avantages suivants: meilleures perspectives d'emploi, salaires plus élevés, meilleure santé, criminalité réduite, cohésion sociale améliorée, coûts publics et sociaux inférieurs et productivité et croissance accrues.

Il est devenu essentiel, à l'échelle européenne, de traiter les causes profondes du décrochage scolaire et de concevoir des manières de les surmonter. L'un des deux grands objectifs éducatifs de la stratégie Europe 2020 est de ramener le taux d'APEF à moins de 10 % d'ici 2020. En juin 2011, les ministres de l'éducation ont adopté un cadre «pour des politiques cohérentes, globales et fondées sur les résultats de la recherche» pour lutter contre l'abandon scolaire précoce. Depuis cette date, un groupe de travail réunissant des décideurs et des praticiens de l'ensemble de l'Europe a examiné des exemples de bonnes pratiques à l'échelle européenne et a encouragé l'échange d'expériences sur ce thème. Les autorités éducatives s'efforcent de traiter non seulement les facteurs liés aux étudiants, tels la variété des besoins des étudiants actuels, mais aussi les facteurs anciens liés au système: accessibilité et qualité de l'éducation et de l'accueil des jeunes enfants, redoublement, ségrégation scolaire, flexibilité et perméabilité des systèmes éducatifs.

Définition des jeunes ayant quitté prématurément l'éducation et la formation

Aux fins de la collecte et du suivi des données à l'échelle de l'UE, l'enquête de l'UE sur les forces de travail (Eurostat, 2013) définit les jeunes déscolarisés comme les personnes âgées de 18 à 24 ans qui ont, dans le meilleur des cas, achevé l'enseignement secondaire inférieur, et ne suivent actuellement ni études ni formation complémentaires.

Dans la présente publication, l'expression «abandon précoce de l'éducation et de la formation» s'applique à tous les jeunes qui cessent de fréquenter un établissement d'enseignement ou de formation, quel qu'il soit, avant d'avoir achevé le niveau secondaire supérieur (CITE 3).

Le rapport présente l'évolution récente de l'élaboration et de la mise en œuvre de politiques globales et fondées sur les résultats de la recherche pour combattre l'abandon scolaire précoce et soutenir l'apprentissage des étudiants. Il couvre tous les États membres de l'UE, ainsi que la Suisse, l'Islande, la Norvège et la Turquie. L'année de référence pour toutes les données relevant des politiques nationales est 2013/2014. Certaines des stratégies de lutte contre l'abandon scolaire précoce les plus récentes, adoptées à la fin de l'année 2014, sont également mentionnées ici.

Quels sont les principaux facteurs de l'abandon scolaire précoce?

Les facteurs socio-économiques influent davantage sur le décrochage scolaire des étudiants que le genre, le statut de migrant ou l'appartenance à une minorité.

L'abandon précoce de l'éducation et de la formation est un problème complexe, dont les causes varient selon les étudiants. Le contexte familial, le statut de migrant, les circonstances personnelles, le genre et les conditions socio-économiques, ainsi que les facteurs liés au système d'enseignement et de formation, ne représentent qu'une partie des éléments impliqués dans le processus d'abandon précoce de l'éducation et de la formation.

En ce qui concerne le genre, les statistiques récentes d'Eurostat (enquête sur les forces de travail (EFT) de l'UE, 2014) révèlent que la proportion de garçons qui quittent l'enseignement secondaire général (13,6 %) est plus élevée que celle des filles (10,2 %). Il est toutefois démontré que, plus le statut socio-économique des étudiants est élevé, plus l'écart des taux d'abandon scolaire précoce entre les genres est réduit.

De manière similaire, les statistiques révèlent que les étudiants nés à l'étranger sont plus susceptibles d'abandonner études et formation (22,6 %, contre 11 % chez les étudiants nés dans le pays de résidence). En effet, les étudiants issus de l'immigration sont généralement confrontés à des défis plus importants dans l'accès et la participation à l'éducation que les étudiants nés dans le pays de résidence. Ces variations sont principalement dues aux barrières linguistiques et culturelles, à la ségrégation socio-économique et à l'accès limité de ces étudiants à un soutien adéquat à l'apprentissage. Toutefois, comme pour le genre, la situation socio-économique des étudiants semble influer davantage sur la probabilité d'abandon scolaire précoce que le fait qu'ils soient issus de l'immigration.

L'accès à une EAJE de qualité élevée, des transitions flexibles et bien gérées entre les divers niveaux et types d'enseignement, et entre l'école et le monde du travail, peuvent exercer un impact favorable sur la réduction de l'APEF.

Divers facteurs liés au système éducatif influencent également les taux d'abandon scolaire précoce. Les aspects négatifs incluent le redoublement, la ségrégation socio-économique des écoles, ainsi que la sélection scolaire et la répartition précoce des étudiants par niveaux. Il existe néanmoins aussi des facteurs positifs qui peuvent réduire le risque d'abandon scolaire précoce, tels l'accès à une éducation et à un accueil des jeunes enfants (EAJE) de grande qualité, et des processus de transition bien gérés entre le primaire et le secondaire, entre le secondaire inférieur et supérieur, et entre l'école et le monde du travail. Des filières flexibles dans l'enseignement secondaire supérieur peuvent également avoir un effet favorable sur la prévention ou la réduction de l'abandon scolaire précoce.

Que peuvent faire les décideurs politiques pour réduire le nombre de jeunes déscolarisés?

Le point de départ de la lutte contre l'APEF doit être la collecte régulière et étendue de données sur les jeunes déscolarisés.

Pour prévenir ou réduire la fréquence de l'APEF, les décideurs politiques peuvent en premier lieu effectuer **une collecte et un suivi des données** efficaces (voir la figure 1). Il est généralement reconnu que des données valides et actualisées sur les jeunes déscolarisés faciliteront l'élaboration de politiques ciblées. Divers outils peuvent contribuer à la collecte de ces données, tels les registres nationaux ou les bases de données des étudiants, qui peuvent être utilisés par les autorités publiques à différents niveaux pour évaluer la portée du problème. Les études ou enquêtes quantitatives et qualitatives peuvent favoriser une meilleure compréhension des raisons de l'abandon scolaire précoce et de leurs liens éventuels.

Figure 1. Principaux domaines politiques liés à la lutte contre l'APEF.



Les efforts de lutte contre l'abandon scolaire précoce doivent se fonder sur une stratégie globale incluant une approche équilibrée de la prévention, l'intervention et la compensation.

La lutte contre l'APEF ne peut être efficace qu'en tant que stratégie coordonnée entre les différents niveaux décisionnaires et domaines politiques. L'importance de l'élaboration d'une **stratégie globale** a été reconnue en juin 2011 par le Conseil de l'éducation, dans sa recommandation concernant les politiques de réduction de l'abandon scolaire précoce. Le Conseil a souligné la nécessité d'adopter des politiques ciblées et efficaces fondées sur les résultats de la recherche, en fonction des circonstances nationales.

Définition d'une stratégie globale (recommandation du Conseil, 28 juin 2011)

«Les stratégies globales [de lutte contre l'abandon scolaire] sont fondées sur une combinaison de politiques, la coordination entre différents secteurs politiques et l'intégration de mesures de lutte contre l'abandon scolaire dans toutes les politiques pertinentes visant les enfants et les jeunes. [Outre les politiques éducatives en faveur de systèmes scolaires de grande qualité,] il s'agit principalement des politiques sociales, des services d'appui et des politiques concernant l'emploi, la jeunesse, la famille et l'intégration. La coordination horizontale entre les différents acteurs et la coordination verticale entre les différents niveaux décisionnaires sont d'égale importance. Les stratégies de lutte contre l'abandon scolaire devraient inclure des aspects de prévention, d'intervention et de compensation. Les États membres devraient établir les détails de leurs stratégies en fonction de leur propre situation et de leurs contextes particuliers».

La recommandation du Conseil suggère ainsi que les stratégies globales de lutte contre l'abandon scolaire précoce incluent, pour être efficaces, trois types de politiques:

- des **politiques de prévention**, qui visent à traiter les problèmes de base susceptibles d'entraîner ultérieurement un abandon précoce,
- des **politiques d'intervention**, qui visent à combattre toute difficulté émergente rencontrée par les étudiants, en améliorant la qualité de l'enseignement et de la formation et en fournissant un soutien ciblé,
- des **politiques de compensation**, qui créent de nouvelles possibilités d'acquérir des qualifications pour ceux qui ont interrompu prématurément leurs études ou leur formation.

La guidance, qui inclut ces trois axes (prévention, intervention et compensation), fait l'objet d'une attention spéciale ici, car une grande majorité de pays européens la jugent essentielle pour réduire l'abandon scolaire précoce.

Réduire l'abandon scolaire précoce nécessite une coopération horizontale entre les domaines politiques concernés, ainsi qu'une coopération verticale entre les acteurs aux échelons national, régional et local et au niveau de l'école.

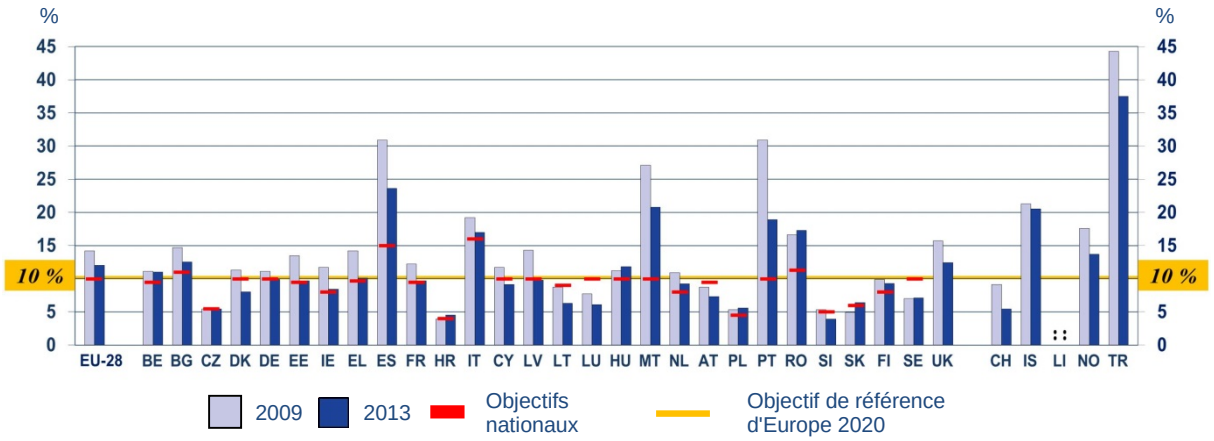
En dernier lieu, la lutte contre le décrochage scolaire requiert l'adoption d'une politique à long terme, qui s'accompagne d'un engagement politique et financier de la part de tous les principaux acteurs clés. Des dispositifs de **gouvernance** solides sont nécessaires pour gérer les relations entre les domaines politiques concernés et entre les organismes (coopération horizontale), ainsi qu'entre les différents niveaux décisionnaires (national, régional et local) et les écoles (coopération verticale). Il est également essentiel de pouvoir collaborer avec les organes privés et non gouvernementaux tels que les employeurs et les syndicats (**coopération intersectorielle**).

Collecte et suivi des données

De grands progrès ont été réalisés ces dernières années pour réduire le taux d'abandon scolaire précoce dans les pays européens.

Les données les plus récentes d'Eurostat montrent que, dans la majorité des pays européens, le taux des jeunes qui quittent prématurément l'éducation et la formation a diminué ces dernières années. Avec une moyenne actuelle de 12 % dans l'UE, les pays devraient parvenir collectivement à l'objectif de référence de 10 % d'ici 2020, si la tendance actuelle se poursuit (voir la figure 2). Plus de la moitié des pays étudiés ont atteint l'objectif de référence de l'UE, et environ un tiers de tous les pays ont atteint leurs propres objectifs nationaux, souvent plus ambitieux que l'objectif de référence de l'UE. Certains pays tels que l'Espagne, Malte et le Portugal, malgré des taux supérieurs à 10 %, ont fait des progrès significatifs durant ces dernières années.

Figure 2. Pourcentage de jeunes ayant interrompu prématurément leurs études et leur formation, en 2009 et en 2013, et objectifs nationaux comparés à l'objectif de référence de l'UE.



Source: Eurostat, EU-EFT [edat_lfse_14] (données extraites en octobre 2014).

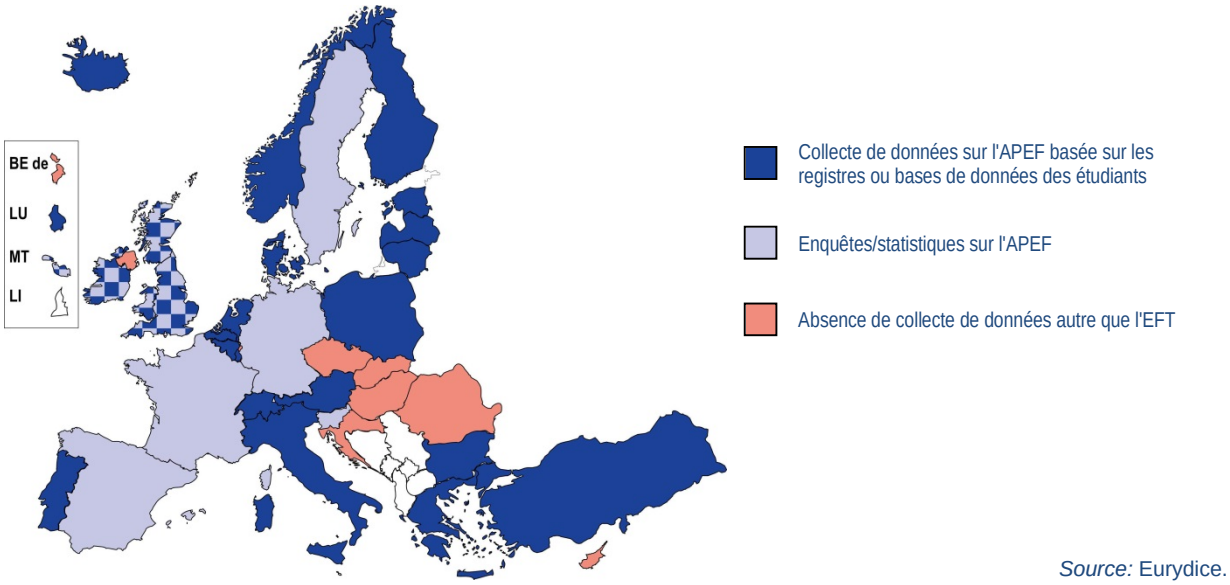
Notes spécifiques par pays: voir le rapport complet (Commission européenne/EACEA/Eurydice/Cedefop, 2014, p. 24).

La plupart des pays ont élaboré des définitions nationales de l'APEF et développé des collectes de données correspondantes.

La plupart des pays ont repris le débat politique sur l'abandon scolaire précoce à l'échelle nationale, et possèdent leurs propres définitions et collectes de données, qui complètent les données réunies pour l'enquête sur les forces de travail de l'UE (voir la figure 3). Les pays suivants font exception: Belgique (Communauté germanophone), République tchèque, Croatie, Chypre, Hongrie, Roumanie, Slovaquie et Royaume-Uni (Irlande du Nord).

Lorsqu'ils compilent leurs données nationales sur l'abandon scolaire précoce, les pays utilisent principalement des registres ou des bases de données d'étudiants. Bien qu'ils n'aient pas nécessairement été élaborés dans l'objectif spécifique de mesurer l'abandon scolaire précoce, ces registres ou bases de données peuvent permettre de contrôler l'absentéisme, et donc de fournir un système d'alerte précoce pour indiquer aux écoles et aux autorités quand intervenir et aider les étudiants qui risquent d'abandonner leurs études. Ils peuvent également permettre d'évaluer l'efficacité des politiques sur le traitement des causes de l'abandon scolaire précoce.

Figure 3. Sources utilisées pour la production de données nationales sur l'abandon scolaire précoce (autres que l'EFT d'Eurostat), 2013/2014.



Source: Eurydice.

Notes spécifiques par pays: voir le rapport complet (Commission européenne/EACEA/Eurydice/Cedefop, 2014, p. 28).

Étude de cas – Collecte de données nationales sur l'APEF aux Pays-Bas



Tous les étudiants des établissements d'enseignement secondaire (général ou professionnel) publics sont enregistrés dans le système de données de base pour l'éducation (BRON). Un numéro unique leur est attribué, et des données personnelles et éducatives (âge, genre, lieu de résidence, origine ethnique, type d'enseignement suivi et type d'établissement, parcours scolaire) sont consignées. Ces données peuvent être liées aux données socio-économiques relatives à chaque région, ville ou quartier. Les jeunes enregistrés sur le système BRON qui sont en âge d'être soumis à l'obligation scolaire, mais ne suivent pas d'études ni de formation et ne possèdent aucune qualification de base, sont classés parmi les jeunes déscolarisés. Des données globales sont disponibles aux échelons national, régional et local, pour chaque établissement scolaire et institut de formation, sur une base mensuelle. Depuis 2009, la loi oblige toutes les écoles à consigner l'absentéisme scolaire par l'intermédiaire du portail numérique sur les absences (*Digitaal verzuimloket*).

Grâce à la combinaison de données quantitatives et qualitatives sur l'APEF, l'élaboration des politiques s'appuie sur des informations plus précises.

Enfin, bien que de nombreux pays produisent des statistiques sur les jeunes déscolarisés, ils sont relativement peu nombreux à réunir des informations qualitatives susceptibles d'aider à comprendre pourquoi les étudiants interrompent prématurément leurs études ou leur formation, et ce qu'ils font après. La France, Malte et le Royaume-Uni (Écosse) font partie des rares pays qui mènent couramment des enquêtes sur les étudiants après l'interruption prématurée de leurs études ou de leur formation. Rassembler les commentaires des étudiants concernés ou d'autres acteurs peut fournir une source d'information importante pour les politiques actuelles et futures liées au décrochage scolaire.

Stratégies de lutte contre l'APEF

Un tiers des pays européens ont mis en place une stratégie nationale pour réduire l'APEF.

Dans l'ensemble de l'Europe, huit pays/régions ont mis en place des stratégies nationales globales qui visent à réduire l'abandon précoce de l'éducation et de la formation: la Belgique (Communauté flamande), la Bulgarie, l'Espagne, Malte, les Pays-Bas, l'Autriche et, plus récemment, la France et la Hongrie. Une stratégie nationale est toujours en voie d'adoption en Roumanie.

D'autres pays ont défini des politiques qui incluent toutes certaines caractéristiques clés de la définition européenne: accent sur le suivi de l'abandon scolaire précoce, mesures de prévention, d'intervention et de compensation, et coopération intersectorielle.

Étude de cas – Plan stratégique maltais pour la prévention de l'abandon scolaire précoce



Le «plan stratégique pour la prévention de l'abandon scolaire précoce», adopté en 2014, vise à faciliter des actions ciblées qui aideront les étudiants à tirer le meilleur parti de leurs années d'école, de la petite enfance à la fin de la scolarité obligatoire, et au-delà. Cette stratégie globale inclut les actions suivantes: fournir des services gratuits d'accueil des enfants, permettre la création d'écoles axées sur la communauté, développer le contenu de l'apprentissage électronique afin de mieux répondre aux besoins pédagogiques des étudiants, financer une approche fondée sur l'école pour réduire l'abandon scolaire précoce, renforcer le processus de transition entre les filières éducatives, revoir et consolider l'orientation professionnelle à tous les niveaux, utiliser et renforcer le soutien parental pour combattre l'abandon scolaire précoce, et aider les enseignants à relever les défis associés à la prévention de l'abandon scolaire précoce.

Certains pays déclarent avoir rencontré des obstacles dans la mise en œuvre de stratégies efficaces. Ils signalent des difficultés à assurer la collaboration entre différents domaines politiques et acteurs, et notamment à encourager les écoles à créer des liens avec les organes ou organismes extérieurs. De plus, l'adaptation des stratégies aux différentes conditions socio-économiques ou aux disparités des taux d'abandon scolaire précoce entre les régions ou les communes du pays s'est révélée problématique. La création de structures durables, qui puissent assurer la continuité des actions lorsque la stratégie s'achève, s'est par ailleurs avéré une tâche exigeante.

Tous les pays européens ont élaboré des politiques et mesures pour combattre le décrochage scolaire, notamment dans les domaines de l'éducation et l'accueil des jeunes enfants, de la flexibilité et la perméabilité des filières éducatives, et de la guidance scolaire et professionnelle.

Bien que tous les pays européens n'aient pas de stratégie nationale, ils ont tous adopté des politiques et des mesures pour combattre le décrochage scolaire. Celles-ci accordent généralement un poids égal aux trois types de mesures mentionnées dans la recommandation: prévention, intervention et compensation.

Les politiques ou mesures ciblant divers domaines et contribuant à prévenir le décrochage scolaire, qui ont été adoptées par la plupart des pays, améliorent l'accessibilité et la qualité de l'EAJE, et renforcent la flexibilité et la perméabilité des filières éducatives. Comme nous l'avons précédemment évoqué, il est essentiel d'intervenir dans ces deux domaines pour réussir à réduire le nombre de jeunes déscolarisés. La guidance scolaire et professionnelle est aussi un domaine d'action jugé essentiel par la majorité des pays pour combattre le décrochage scolaire.

Sensibiliser les enseignants au problème du décrochage scolaire et encourager le développement des compétences requises pour prévenir ce problème est l'un des principaux domaines politiques à développer en Europe.

En revanche, seuls quelques pays ou régions ont adopté des politiques qui visent à combattre l'abandon scolaire précoce en réduisant le redoublement (Belgique (Communautés flamande et française), République tchèque, France, Lettonie, Autriche, Portugal, Roumanie et Slovénie), ou à atténuer la ségrégation scolaire (Belgique (Communauté française), Bulgarie, République tchèque, Hongrie, Malte, et Roumanie). Tous les pays européens ne sont pas également concernés par ces questions. En ce qui concerne le redoublement, par exemple, les données de PISA 2012 révèlent que les proportions d'étudiants qui ont redoublé au moins une année scolaire varient considérablement selon les pays. Toutefois, le redoublement et la ségrégation scolaire représentent deux des principaux obstacles au recul de l'abandon scolaire précoce, et doivent donc faire l'objet d'une attention appropriée dans tous les pays où ils pourraient être problématiques. De façon similaire, moins d'un tiers de tous les pays ou régions (Belgique (Communautés flamande et française), Espagne, Luxembourg, Hongrie, Portugal, Roumanie, Suisse et Norvège) déclarent que le décrochage scolaire est un thème couvert par les politiques de formation initiale des enseignants ou de formation continue. Toutefois, l'un des facteurs déterminants pour réduire l'abandon scolaire précoce est l'amélioration des compétences des enseignants, et notamment leur aptitude à définir les besoins d'apprentissage individuels des étudiants, à créer un environnement pédagogique positif et à promouvoir l'inclusion. La sensibilisation des chefs d'établissement et leur engagement à traiter le problème de l'abandon scolaire précoce sont essentiels pour effectuer des progrès dans ce domaine.

Étude de cas – Réduction du redoublement en Autriche



Depuis 2013, les cours et les examens des établissements d'enseignement secondaire sont modularisés sur une base semestrielle (ce projet sera pleinement mis en œuvre d'ici 2017). Les étudiants doivent réussir dans tous les modules, mais ils sont autorisés à passer dans la classe supérieure en cas d'échec dans deux modules (trois dans des circonstances exceptionnelles). Ils reçoivent ensuite un soutien pédagogique supplémentaire qui doit les aider à obtenir les notes requises dans les modules restants. Ce nouveau système de modules permet aux étudiants d'éviter le redoublement. Il bénéficie donc à ceux qui ont des difficultés dans certaines matières, car ils peuvent rester dans leur classe et ne pas être séparés de leurs camarades.

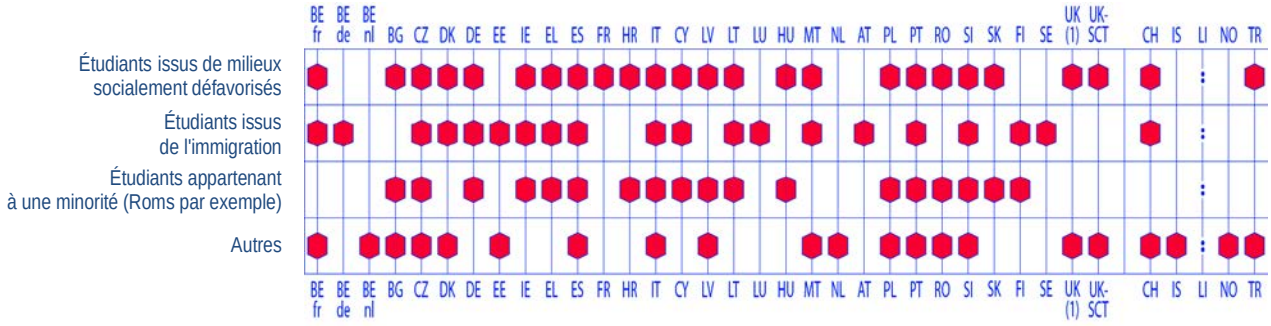
Étude de cas – Formation des enseignants aux questions liées à l'abandon scolaire précoce au Luxembourg



Durant l'année scolaire 2013/2014, l'Institut de formation continue du MENFP (ministère de l'éducation nationale et de la formation professionnelle) a proposé trois cours différents de formation continue qui abordaient explicitement les thèmes de la démotivation et de l'abandon scolaire précoce. Ces cours étaient accessibles à tous les enseignants du pays.

Tous les pays ont également adopté des politiques ou mesures ciblant les groupes très menacés par l'abandon scolaire précoce, y compris les étudiants défavorisés, les étudiants issus de l'immigration ou appartenant à une minorité (Roms notamment), et les étudiants ayant des besoins éducatifs particuliers (voir la figure 4). Certaines de ces politiques visaient plutôt à améliorer le niveau d'instruction général des étudiants qu'à combattre spécifiquement l'abandon scolaire précoce, mais elles étaient conformes aux recommandations du Conseil de l'éducation sur l'abandon scolaire précoce.

Figure 4. Cibler les groupes les plus menacés par l'APEF (2013/2014).



Source: Eurydice.

UK (1) = UK-ENG/WLS/NIR

Notes spécifiques par pays: voir le rapport complet (Commission européenne/EACEA/Eurydice/Cedefop, 2014, p. 64).

Étude de cas – Soutien ciblé pour combattre l'abandon scolaire précoce parmi les étudiants issus de milieux défavorisés en Pologne



Afin de soutenir les jeunes issus de milieux socialement défavorisés et de réduire le risque d'abandon scolaire précoce parmi eux, un soutien financier est disponible sous la forme d'une allocation scolaire. Ce soutien est fourni ponctuellement, et peut être offert aux étudiants en difficulté temporaire (par exemple à la suite de circonstances familiales critiques, telles que le décès d'un parent ou un incendie à leur domicile). L'allocation peut être une somme d'argent destinée à financer l'éducation de l'étudiant, y compris le matériel scolaire.

Étude de cas – Soutien ciblé pour combattre l'abandon scolaire précoce parmi les étudiants roms en Espagne



La *Fundación Secretariado Gitano* met actuellement en œuvre un programme national intitulé «Quand je serai grand, j'aimerais être...». Ce programme entend sensibiliser les étudiants et les familles roms à la valeur de l'éducation, et implique les autorités publiques dans la lutte contre l'inégalité dans l'enseignement. Pour la campagne, un camion doté d'un équipement photographique a sillonné l'Espagne, photographiant les «rêves» des filles et des garçons roms (devenir médecin ou enseignant par exemple) et de leurs parents. Les principaux messages de la campagne étaient les suivants: «Quel que soit votre rêve, achevez l'éducation secondaire» et «Un Rom éduqué = Un rom plein d'avenir».

Guidance scolaire et professionnelle: une mesure clé pour combattre l'abandon scolaire précoce?

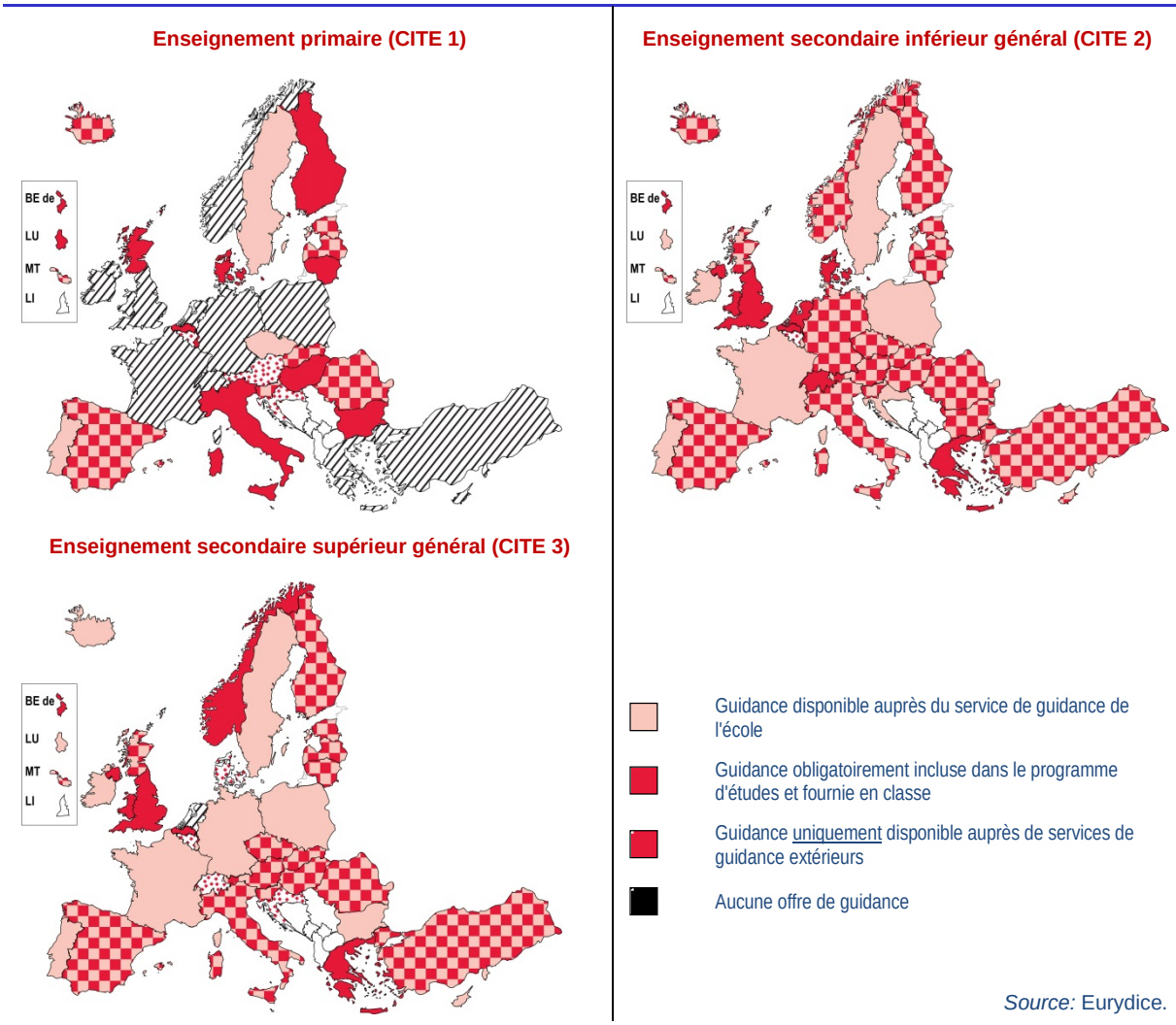
La guidance scolaire et professionnelle dédiée à la lutte contre l'abandon scolaire précoce se concentre sur les domaines suivants: offrir un soutien aux étudiants, fournir des informations sur leurs perspectives éducatives et professionnelles, et les aider à développer leurs aptitudes décisionnelles.

La guidance scolaire et professionnelle (pratique consistant à soutenir les étudiants dans leur choix de filière éducative et professionnelle) a été définie par une grande majorité de pays européens comme l'une des mesures clés pour réduire l'abandon scolaire précoce. Dans la plupart des pays, la guidance est un élément important de la prévention, de l'intervention et de la compensation.

Le principal objectif de la guidance scolaire et professionnelle est de fournir une aide aux étudiants, de les informer des possibilités qui s'offrent à eux, et de développer les compétences dont ils ont besoin pour prendre des décisions relatives à leur éducation et à leur travail futurs.

La guidance scolaire et professionnelle est traditionnellement proposée dans le cadre de services de guidance au sein de l'école, souvent adressés aux personnes qui ont besoin d'aide ou qui peuvent peut-être déjà être susceptibles d'interrompre prématurément leurs études et leur formation. Toutefois, un grand nombre de pays incluent désormais la guidance dans leur programme d'études général (voir la figure 5), ce qui facilite l'accès des étudiants à la guidance et permet de l'utiliser comme mesure de prévention. L'ensemble de ces dispositions fait de la guidance un outil plus efficace pour traiter les causes de l'abandon scolaire précoce.

Figure 5. Offre de guidance scolaire et professionnelle dans l'enseignement primaire et l'enseignement secondaire général (CITE 1, 2 et 3), 2013/2014.



Notes spécifiques par pays: voir le rapport complet (Commission européenne/EACEA/Eurydice/Cedefop, 2014, p. 86).

Lorsque la guidance scolaire et professionnelle est incluse dans le programme d'études, elle peut être un sujet d'études à part entière, intégrée à une ou plusieurs matière(s) (par exemple sciences sociales, entrepreneuriat ou éducation civique), ou abordée dans l'ensemble du programme d'études en tant que sujet transdisciplinaire. Les pays européens indiquent qu'ils encouragent une approche générale de la guidance scolaire et professionnelle, combinant diverses formes d'offre et utilisant une vaste gamme de méthodes individuelles et collectives.

Enfin, les écoles de la plupart des pays proposent de la guidance dans le cadre d'activités extrascolaires, en coopération avec les partenaires locaux (services de guidance extérieurs et employeurs par exemple).

Étude de cas – La guidance en tant que matière séparée et intégrée en Allemagne



Une introduction au monde du travail est automatiquement incluse dans chaque cycle de l'enseignement secondaire inférieur, en tant que matière séparée (*Arbeitslehre* dans l'enseignement préprofessionnel), ou en tant que thème abordé dans le cadre de l'étude d'autres matières. *Arbeitslehre* est une matière séparée qui peut être obligatoire ou optionnelle, en fonction du *Land*.

Étude de cas – La guidance en tant que thème transdisciplinaire en Estonie



Le programme national de l'enseignement primaire et secondaire général inclut le thème transdisciplinaire «Éducation tout au long de la vie et plan de carrière». Cet enseignement entend veiller à ce que les étudiants soient mieux préparés à leur entrée sur le marché de l'emploi, à prendre leurs décisions de manière autonome, à assumer différents rôles dans la vie, et à se former tout au long de la vie. Les étudiants sont encouragés à valoriser l'apprentissage en tant qu'activité à pratiquer tout au long de la vie et moyen de développer leur carrière. Ils sont également incités à apprendre comment évaluer leurs compétences, centres d'intérêt et connaissances dans le contexte des perspectives professionnelles et éducatives, et à appliquer ces compétences dans leur processus décisionnel.

Étude de cas – Programmes de guidance avec activités extrascolaires en Finlande



Les étudiants de l'enseignement de base suivent une expérience professionnelle qui doit les aider dans leur choix de formation continue ou de profession, et leur permettre d'apprécier les perspectives offertes par la vie professionnelle. Les étudiants doivent également avoir la possibilité d'évaluer leur apprentissage et leurs expériences professionnelles. Les périodes d'expérience professionnelle peuvent être organisées comme suit: un à deux jour(s) de familiarisation avec le travail du personnel scolaire (7e année); un à trois jour(s) à l'extérieur de l'école, par exemple sur le lieu de travail d'un parent (8e année); dix jours à l'extérieur de l'école, six heures par jour au maximum (9e année).

L'organisation de la guidance dans les écoles détermine le type de personnel responsable en charge. Si la guidance fait partie intégrante du programme scolaire, elle est principalement assurée par les enseignants. Si elle relève des services scolaires, des spécialistes de la guidance tels que conseillers d'orientation, psychologues ou travailleurs sociaux en sont généralement responsables. La grande majorité des pays européens indique que ce sont des enseignants non spécialisés qui jouent le rôle le plus important dans la guidance, quelle que soit la manière dont la guidance est proposée.

Les enseignants en charge de la guidance scolaire et professionnelle signalent la nécessité de développer les compétences professionnelles dans ce domaine, notamment pour s'occuper des jeunes qui courent un risque élevé d'abandon scolaire précoce.

En conséquence, un certain nombre de pays ou régions affirment manquer d'offre de guidance de qualité ([1]). Ceci est confirmé par les résultats de l'enquête TALIS de l'OCDE, qui montrent qu'environ 42 % des enseignants européens ont besoin de développer leurs compétences professionnelles en matière de guidance professionnelle et de conseil aux étudiants. De plus, un tiers des pays seulement indiquent que le personnel responsable de la guidance est sensibilisé, au cours de sa formation initiale, aux compétences requises pour s'occuper des groupes menacés par l'abandon scolaire précoce ([2]). Afin de garantir des services de guidance de qualité pour ces groupes particulièrement exposés, il serait utile que les écoles examinent de plus près la nécessité de proposer une offre de formation continue appropriée.

En dernier lieu, dans la plupart des pays européens, la guidance scolaire et professionnelle joue également un rôle important pour ceux qui ont interrompu leur scolarité et souhaitent reprendre leurs études. En tant que mesure de compensation, la guidance est principalement proposée dans le cadre de programmes éducatifs de seconde chance, ou lors de la reprise d'un enseignement normal par les étudiants. Elle est également offerte par des services de guidance spécialisés, par l'intermédiaire des garanties pour la jeunesse, et elle est parfois intégrée à des projets.

([1]) Bulgarie, Lettonie, Portugal, Roumanie, Royaume-Uni (Angleterre) et Turquie.

([2]) Bulgarie, République tchèque, Allemagne, Espagne, Italie, Chypre, Malte, Roumanie, Slovaquie, Suède, Finlande, Suisse et Islande.

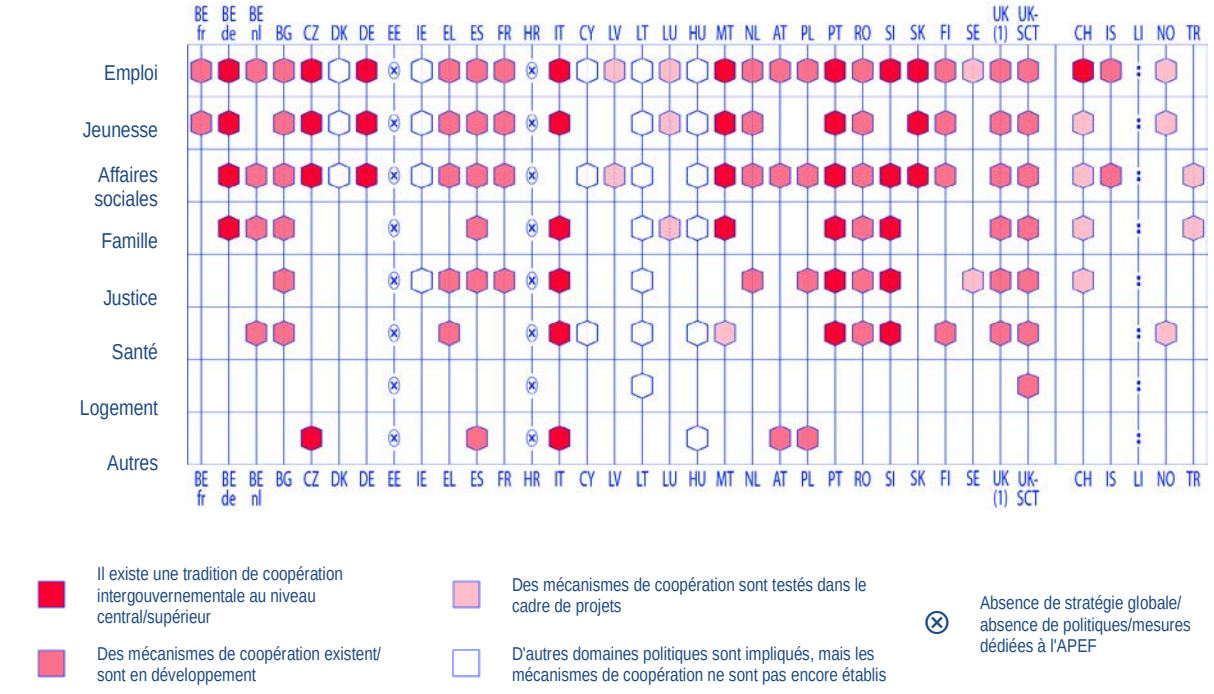
Gouvernance et coopération intersectorielle

La coopération intergouvernementale et intersectorielle est une condition préalable de la lutte efficace contre l'APEF.

Il est fondamental d'améliorer la coopération à tous les niveaux pour que les stratégies, politiques et mesures nationales combattent efficacement l'abandon scolaire précoce. Comme l'énonce la recommandation du Conseil de 2011, les stratégies globales sur l'abandon scolaire précoce doivent combiner des initiatives de prévention, d'intervention et de compensation couvrant différents domaines politiques. Ces mesures doivent être intégrées dans toutes les politiques pertinentes destinées aux enfants et aux jeunes; la coopération intergouvernementale est donc essentielle.

La coopération relative aux politiques et mesures liées à l'abandon scolaire précoce, entre les divers ministères/services ou entre les différents domaines politiques, fait déjà partie de l'organisation institutionnelle de nombreux pays (voir la figure 6). Dans d'autres pays, la coopération est moins systématique. Le niveau et la portée de ce type de coopération dépendent considérablement des structures politiques et institutionnelles des pays.

Figure 6. Coopération intergouvernementale en matière d'APEF: domaines politiques collaborant avec le domaine éducatif au niveau central/supérieur (2013/2014).



Source: Eurydice.

UK (1) = UK-ENG/WLS/NIR

Notes spécifiques par pays: voir le rapport complet (Commission européenne/EACEA/Eurydice/Cedefop, 2014, p. 68).

Officialiser la coopération, par exemple grâce à un organe de coordination, permet de consolider les synergies entre les ministères et entre les divers niveaux d'autorité, les écoles et les autres acteurs. Les organes de coordination pourraient renforcer l'engagement à réduire l'abandon scolaire précoce, améliorer le processus de suivi et d'évaluation, et définir les futurs axes de travail. Bien que quatre pays/régions seulement aient créé un organe de coordination officiel dans le cadre de leur stratégie globale de lutte contre l'abandon scolaire précoce (Belgique (Communauté flamande), Espagne, Malte et Pays-Bas), les premiers résultats positifs de leur action pourraient servir d'exemple à d'autres pays.

Étude de cas – Organe de coordination pour lutter contre l'abandon scolaire précoce en Belgique (Communauté flamande)



Un groupe de travail thématique a été créé pour élaborer un «plan d'action sur l'abandon scolaire précoce». Ce groupe de travail a impliqué de nombreux acteurs: décideurs politiques, partenaires sociaux, organisations éducatives centrales, organisations du marché du travail, etc. De plus, un groupe directeur intersectoriel se réunit au moins une fois par an pour assurer le suivi du plan d'action.

À l'échelle locale, les partenariats entre divers organismes peuvent assurer que les étudiants reçoivent le soutien global dont ils ont besoin.

Les partenariats entre plusieurs organismes peuvent faciliter la coordination efficace entre les acteurs locaux qui collaborent pour répondre aux besoins individuels des étudiants menacés d'abandon scolaire précoce; ils peuvent donc fournir un soutien global à ces jeunes. Dans de nombreux pays, divers professionnels sont impliqués au niveau de l'école et de la communauté. La question se pose toutefois: dans quelle mesure ces organismes collaborent-ils? Fournissent-ils un service cohérent ou ont-ils une approche fragmentée, ne répondant aux besoins des étudiants que s'ils relèvent de leur propre domaine d'expertise? Les expériences de la Belgique (Communauté germanophone), de l'Irlande, de Malte et des Pays-Bas, par exemple, démontrent que la formation d'équipes pluridisciplinaires, qui s'engagent à gérer conjointement les cas, peut répondre efficacement à l'ensemble des besoins des étudiants.

Étude de cas – Partenariat Institutionnalisé contre l'abandon scolaire précoce en Irlande



Le plan scolaire de guidance, développé par chaque école, constitue un cadre général pour soutenir les étudiants, et inclut notamment les besoins éducatifs particuliers et la santé mentale. L'équipe d'aide aux étudiants est l'élément central du système de soutien des étudiants dans les écoles, et se réunit une fois par semaine ou tous les quinze jours pour examiner les cas individuels et décider du meilleur moyen d'avancer, qu'il s'agisse de fournir une aide au jeune au sein de l'école, ou de recourir à une assistance extérieure.

Pour que la coopération intergouvernementale et intersectorielle soit efficace, les rôles et responsabilités des divers acteurs doivent être clairement définis. Bien que le suivi et l'évaluation de l'efficacité de la coopération puissent contribuer à clarifier ces questions et à soutenir la collaboration, de telles actions ne sont menées systématiquement que dans quatre pays (Finlande, Pays-Bas, Royaume-Uni (Écosse) et Suisse). Selon les conclusions de ces pays ou régions, il faut accorder du temps et des efforts conséquents pour mieux connaître et comprendre les partenaires (leur culture institutionnelle, leur référentiel, leurs pratiques, etc.), ainsi que pour développer une confiance suffisante pour pouvoir surmonter les obstacles à la coopération. Ce processus est une condition préalable pour développer une responsabilité partagée.

Observations finales

La présente publication d'Eurydice confirme que l'abandon scolaire précoce représente un défi complexe aux échelons individuel, national et européen. Les jeunes qui interrompent prématurément leurs études et leur formation sont souvent défavorisés, à la fois sur les plans social et économique, par rapport à ceux qui poursuivent leurs études et obtiennent les qualifications nécessaires à leur réussite professionnelle.

Afin de remédier à cette situation, il faut impérativement reconnaître que, si l'abandon scolaire précoce relève à première vue des systèmes d'éducation et de formation, ses causes profondes s'inscrivent dans des contextes sociaux et politiques plus vastes. L'abandon scolaire précoce est fondamentalement influencé par les politiques nationales plus générales, qu'elles concernent l'économie, l'emploi, les affaires sociales, l'intégration des migrants, le logement, la santé, etc. Une augmentation du niveau d'instruction et du taux d'emploi des jeunes dépend donc de l'amélioration du climat socio-économique:

une plus forte croissance économique, des mesures visant à combattre la pauvreté et améliorer la santé, et l'intégration réelle des immigrants et des minorités dans la société. En conséquence, seule une approche globale de lutte contre l'abandon scolaire précoce peut se révéler efficace et durable.

La réduction du taux de jeunes déscolarisés a connu une évolution favorable dans l'ensemble des pays européens, malgré des variations significatives selon les pays. Dans plusieurs d'entre eux, la réduction de l'APEF est devenue, et reste aujourd'hui, une grande priorité à l'agenda politique, entraînant l'élaboration de politiques plus ciblées. Tous les pays ont adopté une vaste gamme de politiques et de mesures pour réduire l'abandon scolaire précoce, même ceux dont les taux d'abandon scolaire précoce sont très faibles. Il est toutefois évident que certains points peuvent être améliorés. Dans certains pays, de grandes disparités existent encore entre les taux d'abandon scolaire précoce des étudiants migrants et non migrants, ou des étudiants de sexe masculin et féminin. Si ces deux aspects ne sont pas des facteurs déterminants de l'abandon scolaire précoce, ils sont néanmoins importants et doivent être examinés à la lumière du statut socio-économique des étudiants, dont l'impact est bien plus fort. De plus, des niveaux élevés de redoublement et de faibles taux de participation à l'EAJE coïncident avec des proportions élevées de jeunes déscolarisés dans quelques pays (Espagne, Portugal et Turquie). C'est l'une des raisons pour lesquelles ces questions restent une source de préoccupation générale.

Outre les aspects définis et analysés dans la présente publication, les pays ont mentionné plusieurs autres points qui ont peut-être influé sur leur taux de jeunes déscolarisés: mise en œuvre et généralisation de programmes d'EFP dans l'enseignement secondaire, identification des écoles nécessitant une intervention prioritaire, allongement de la scolarité obligatoire et renforcement d'un consensus national quant à l'utilité pour les jeunes d'achever leur scolarité. Ces divers aspects, qui n'ont pas tous pu être analysés précisément dans cette publication, méritent d'être explorés de plus près.

Enfin, il ne faut pas oublier le rôle fondamental du financement des politiques et des mesures de lutte contre l'abandon scolaire précoce. La disponibilité de fonds supplémentaires n'est pas une condition préalable à l'action stratégique de lutte contre l'abandon scolaire précoce. Elle peut toutefois jouer un rôle de levier, par exemple pour fournir un soutien adéquat aux écoles présentant une concentration élevée de personnes menacées d'APEF et une aide ciblée aux groupes particulièrement exposés. Aux Pays-Bas, les écoles reçoivent un financement lié à leurs performances visant à réduire l'abandon scolaire précoce. Cette question doit également être examinée de plus près dans les futurs débats sur les stratégies, les politiques et les mesures destinées à réduire l'abandon scolaire précoce en Europe.

Références

Recommandation du Conseil du 28 juin 2011 concernant les politiques de réduction de l'abandon scolaire précoce, JO C 191, 1.7.2011. [pdf] Disponible à l'adresse suivante: http://eur-lex.europa.eu/LexUriServ/LexUriServ.do?uri=OJ:C:2011:191:0001:0006:fr:PDF [document consulté le 12 mai 2015].

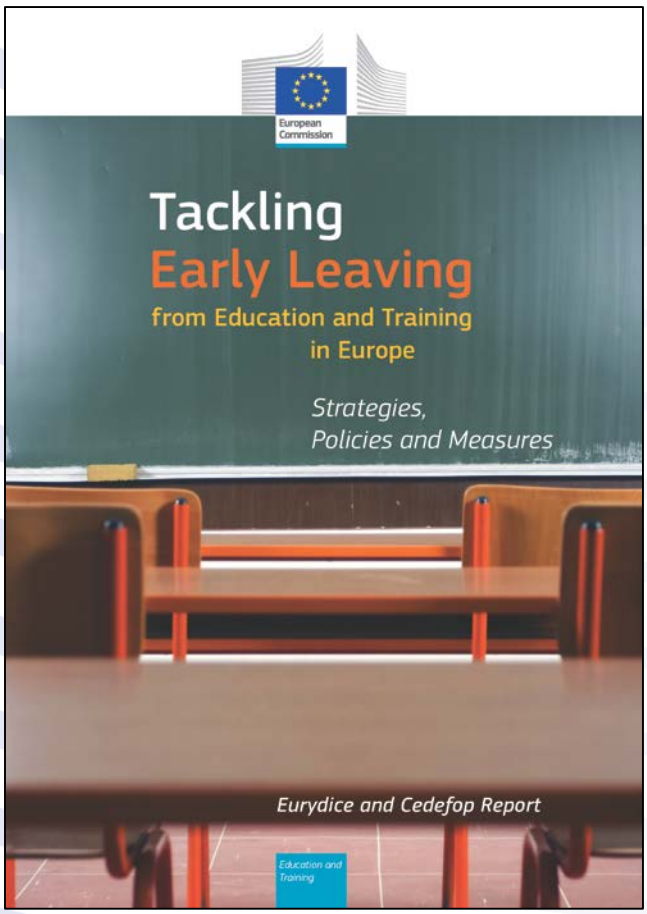
Commission européenne/EACEA/Eurydice/Cedefop, 2014. *Tackling Early Leaving from Education and Training in Europe: Strategies, Policies and Measures [Réduire l'abandon précoce de l'éducation et de la formation en Europe: stratégies, politiques et mesures]*. Rapport d'Eurydice et du Cedefop. Luxembourg: Office des publications de l'Union européenne. Disponible à l'adresse suivante: https://webgate.ec.europa.eu/fpfis/mwikis/eurydice/index.php/Publications:Tackling_Early_Leaving_from_Education_and_Training_in_Europe:_Strategies,_Policies_and_Measures [document consulté le 12 mai 2015].

Commission européenne, 2013. *Reducing Early School Leaving: Key messages and policy support [Réduire l'abandon scolaire précoce: messages clés et soutien stratégique]*. Rapport final du groupe de travail thématique sur le décrochage scolaire. Bruxelles: Commission européenne. [pdf] Disponible à l'adresse suivante: http://ec.europa.eu/education/policy/strategic-framework/doc/ELET-group-report_en.pdf [document consulté le 12 mai 2015].

EUROSTAT, 2013 *Educational attainment and outcomes of education [Niveau d'études atteint et résultats de l'apprentissage]*. Disponible à l'adresse suivante: http://ec.europa.eu/eurostat/cache/metadata/en/edat_esms.htm [document consulté le 12 mai 2015].

EC-02-15-083-FR-N

La mission du réseau Eurydice est de comprendre et d'expliquer l'organisation et le fonctionnement des différents systèmes éducatifs en Europe. Le réseau fournit des descriptions des systèmes éducatifs nationaux, produit des études comparatives sur des thèmes particuliers, des indicateurs et des statistiques. Toutes les publications d'Eurydice sont disponibles gratuitement sur son site internet ou sur papier, à la demande. Par ses activités, Eurydice vise à promouvoir la compréhension, la coopération, la confiance et la mobilité aux niveaux européen et international. Le réseau est constitué d'unités nationales situées dans les pays européens, est coordonné par l'Agence exécutive «Éducation, Audiovisuel et Culture» de l'UE. Pour plus d'informations sur Eurydice, voir: http://ec.europa.eu/eurydice.



Office des publications